

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	31_DURUY_75015	Numéro	75115_134_01
Adresse du site	31, rue Victor Duruy	Hauteur	R+8 (28m)
Bailleur de l'immeuble	I3F	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	20/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 31 rue Victor Duruy, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75015		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe et 3500MHz en faisceau orientable) orientées vers les azimuts 80°, 220° et 350°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la toiture à 3m Skydome d'accès à la toiture à 5m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 220° : R+7
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 80° < 4V/m ; 220° < 3V/m ; 350° < 4V/m 5G : 80° < 3V/m ; 220° < 3V/m ; 350° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,35m pour les faisceaux fixes et 31,40 pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneaux couleur gris clair seront installées. Elles seront fixées sur l'édicule du bâtiment en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	La zone technique, composée de modules techniques sera placée en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique

Date :

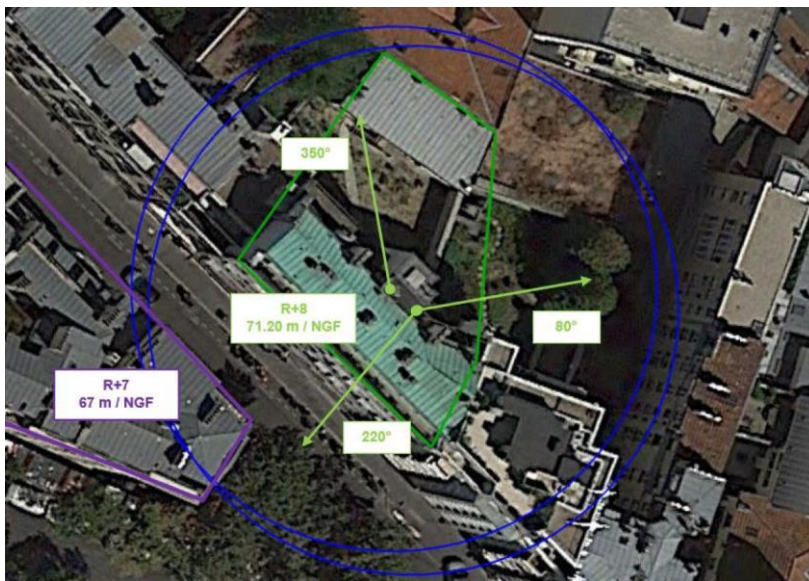
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

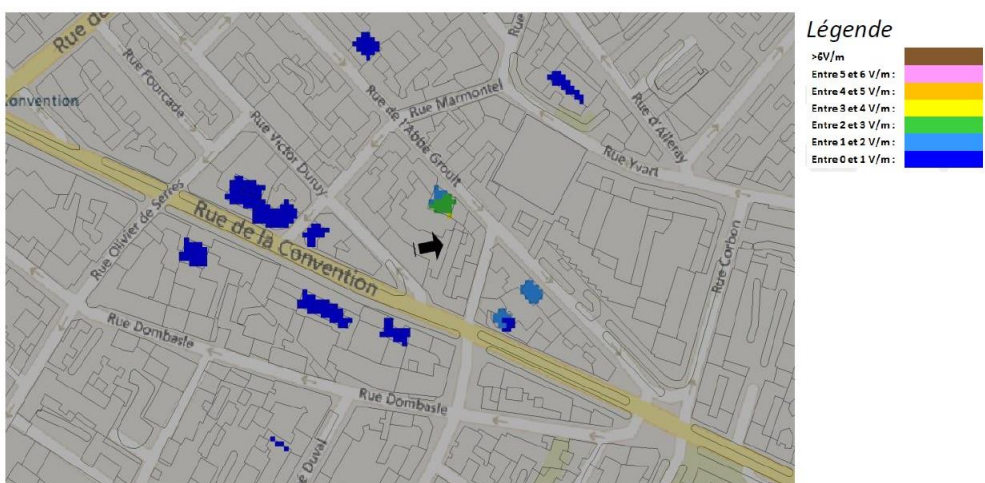
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



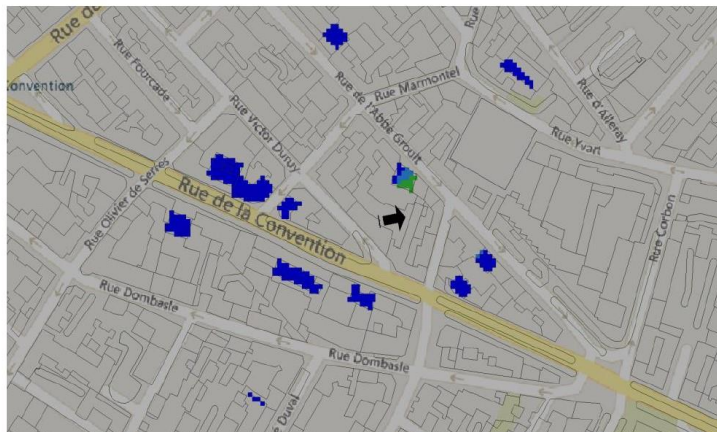
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 350°	Azimut 80°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 350°	Azimut 80°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 220°



Azimut 350°

